

l'Ovillois MAG'

N° 21
JANVIER
2023



2023
Continuons d'écrire l'avenir de notre ville
2024



VILLE DE
HOUILLES

CONSEILS DE QUARTIERS



05

03 ÉDITO

04 L'ACTU

- 04 Connaissez-vous la Réserve citoyenne ?
- 05 Conseils de quartier : Oui, à la citoyenneté participative
- 07 Une communauté des professionnels de santé
- 08 L'année 2022 en un coup d'œil
- 11 Conseil municipal : quelles orientations pour le Plan d'aménagement et de développement durable ?
- 12 Houilles à voix Haute : découvrez, soutenez, suivez !

14 DOSSIER SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- 15 3 questions à Julien Chambon
- 16 Les mesures prises par la Ville
- 18 Chez moi aussi, « j'agis, je réduis »

21 SPORT

Le Grand Raid de La Réunion

22 TEMPS FORTS

24 SORTIES / AGENDA

Dans le jardin
intérieur de Luis
Carlos Tovar

26 TRIBUNES

29 INFOS PRATIQUES

Une seconde vie pour
votre sapin

26 NUMÉROS UTILES / CARNET



24



L'Ovillois Mag' n° 21

Directeur de la publication : Julien Chambon

Rédacteur en chef : Stéphane Sardella
(stephane.sardella@ville-houilles.fr - tél. : 01 30 86 32 15)

Conception graphique : Guillaume Lansac-Fatte

Photos : Jérôme Aoustin, Benoît Moyen

Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche

Une : Pixel.net / A collaboré : Sophie Jobez

Publicité : LVC Communication, 06 80 71 07 07 (Pascal Gauthier)

Tirage : 15 500 exemplaires / ISSN : 0183-0880

Impression : RAS, ce produit est issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées

Distribution : Champar (01 34 07 12 53)





Le 15 décembre,
lors du Mérite
sportif ovilleois.

Chères Ovilleoises, chers Ovilleois,

Les premiers jours d'une nouvelle année nous donnent l'occasion, à titre personnel comme à titre collectif, d'écrire les premières pages du livre de 2023 en réfléchissant à nos projets prioritaires et au chemin à emprunter pour que, dans un an, nous regardions derrière nous avec fierté. La période actuelle est pleine de défis. Il ne faut pas craindre de les relever, mais il nous faut cependant être conscients que les événements géopolitiques aux frontières de l'Europe auront, et ont déjà pour nombre d'entre vous, d'importantes conséquences. La Ville est concernée elle aussi : hausse du coût des denrées alimentaires, augmentation du prix du chauffage, retard dans la livraison des matériaux pour les chantiers, etc.

À l'heure de préparer le budget 2023, nous devons faire des choix forts pour maintenir un service public de qualité, accessible et efficace. Et nous devons le faire avec une rigueur budgétaire que la période nous impose mais à laquelle nous sommes aussi obligés par souci de bonne gestion de l'argent public.

Il y a des choix symboliques, comme l'annulation de la cérémonie des vœux à la population, certes très attendue, mais, dans ce contexte, elle ne m'a pas semblé indispensable. Et il y a des choix structurants. Ils seront faits pour permettre les investissements nécessaires (Maison de santé, Relais petite enfance, nouvelle crèche, parc Charles-de-Gaulle, nouvelle école, église, place Michelet, etc.) cette année et les suivantes. Ils le seront aussi en sacrifiant

certains secteurs à l'image de l'aide que la Ville accorde aux associations, dont l'enveloppe continue d'augmenter. La soirée du Mérite sportif ovilleois m'a permis de le souligner, mais cela vaut pour toutes les associations car elles constituent autant de lieux de rencontre, de formation, d'accompagnement et d'entraide qui sont le cœur battant de la vie. C'est en particulier le cas des associations caritatives et solidaires si précieuses en cette saison et en cette période. Parce qu'elles sont à vos côtés lorsqu'il faut affronter les accidents de la vie ou lorsque la vieillesse complique le quotidien. Notre Ville est fière de ce tissu associatif et je n'aurai jamais assez l'occasion de remercier suffisamment celles et ceux qui s'y investissent. En retour, nous sommes et nous serons là.

Faisons de 2023 une année de solidarité, de projets et d'ambition au service de tous.
Belles fêtes à chacun et belle année 2023 !

Julien Chambon,
Maire, conseiller départemental

BÉNÉVOLAT

Connaissez-vous la Réserve citoyenne ?

Vous souhaitez vous engager, à titre bénévole et occasionnel, dans des actions et des événements d'intérêt public local ? La Réserve citoyenne ovilloise vous permet d'agir, en appui des agents de la Ville, pour renforcer leurs actions. Le 30 novembre, à l'hôtel de ville, Julien Chambon et Céline Prim, adjointe à la Santé et aux Solidarités, ont accueilli ces bénévoles altruistes et attachés à leur ville. L'occasion de les remercier et de saluer cet élan citoyen qui renforce les liens entre Ovillois et la mixité sociale.

*Les urgences,
mais pas seulement...*

« Créé en septembre 2020, au cœur de la pandémie, ce vivier d'une trentaine de bénévoles a déjà montré toute son utilité », a rappelé Céline Prim. Plusieurs situations de crise – inondations de juin 2021, coupures de gaz l'hiver dernier, collecte des denrées alimentaires pour les Ukrainiens – ont confirmé sa raison d'être. « Attention toutefois, la Réserve n'est pas uniquement là pour répondre aux urgences, rappelle Céline Prim. Des opé-



rations programmées, comme la distribution des colis de Noël du CCAS par exemple, peuvent aussi demander un coup de main des bénévoles. Une précision importante cependant : la Réserve est un point d'appui pour les services municipaux lorsque les circonstances nécessitent un renfort. C'est notamment le cas à l'occasion d'événements ponctuels et extraordinaires lorsque les moyens de la Ville ne suffisent plus.

Tout le monde peut participer. Il y a toutefois plusieurs conditions à remplir : être majeur, s'engager pour une période d'un an, avoir un casier judiciaire vierge. Elles sont toutes rassemblées dans la charte d'engagement de la Réserve citoyenne ovilloise que signent tous nos réservistes. Ce document a aussi été rédigé pour donner aux bénévoles un statut qui les "protège", car il n'y a pas de définition juridique du bénévolat. »

—
La Réserve
citoyenne,
le 30 novembre
à l'hôtel de ville.



CAMPAGNE DE RECENSEMENT AVEC LA POSTE

Cinq « facteurs recenseurs »

33 569 : c'est le nombre d'Ovillois au 1^{er} janvier 2020. Pour actualiser ce chiffre, en hausse de 422 personnes par rapport au dernier recensement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mène une nouvelle campagne de recensement de la population qui aura lieu du 19 janvier à la fin du mois de février. Organisée par la Ville en partenariat avec La Poste, elle va

mobiliser cinq facteurs qui parcourront la commune pour collecter les données. Formés par des agents de l'Insee, ils seront munis d'une carte professionnelle, avec leur photo, la signature du maire et le cachet de la Ville, qu'ils présenteront aux personnes recensées. À Houilles, quelque 1100 foyers sont concernés (*lire aussi L'Ovillois Mag' de décembre*).

CONSEILS DE QUARTIER

Oui, à la citoyenneté participative !

Même si la loi ne les rend obligatoires que pour les villes de plus de 80 000 habitants, la Municipalité a tenu à créer des Conseils de quartier. Objectifs de ces instances nées en septembre 2021 ? « *Instaurer une nouvelle forme de dialogue entre les habitants d'un quartier et la Ville grâce à la participation et l'implication citoyennes de proximité* », comme nous l'a expliqué Christophe Haudrechy, adjoint au maire délégué à l'Environnement, à la Transition écologique, aux Mobilités et à la Démocratie participative.

L'Ovillois Mag' : Quel est le rôle des Conseils de quartier ?

Christophe Haudrechy : Au sein d'un Conseil de quartier, les conseillers dialoguent et débattent sur des sujets liés à l'amélioration du cadre de vie et le « bien vivre ensemble ». Ils peuvent relayer à la Municipalité, via les deux élus qui en sont membres permanents, les informations et propositions collectées sur le terrain auprès des habitants de leur quartier. Plus que les préoccupations ponctuelles du quotidien sur la propreté, les stationnements abusifs qui doivent être signalées à la Ville via ville-houilles.fr [Rubrique « Mes démarches », « Contact »], les Conseils de quartier ont vocation à impulser ou soutenir des actions visant à créer du lien social, de l'entraide ou du partage. Leur but est également de travailler sur des difficultés récurrentes dans un quartier, par exemple sur la circulation, mais de proposer des moments de convivialité... Ils peuvent également être sollicités par la Ville pour contribuer à des études ou projets, comme le Sché-

ma directeur des mobilités et stationnement en cours de lancement.

À l'instar de la grande consultation Houilles à voix Haute, ils montrent que la Ville place la citoyenneté participative au cœur de sa politique.

Ces instances sont-elles assez connues des Ovillois ?

La centaine de personnes qui a rejoint nos sept Conseils de quartier [Les Belles-Vues, Les Blanchés, Le Centre-ville, La Main-de-Fer, Les Pierrats, Le Réveil-Matin et Le Tonkin] montre que l'information a circulé. Mais, pour aller plus loin et mieux les faire connaître, nous avons décidé de leur associer une identité visuelle. Ce logo, symbole du travail collectif opéré au sein des Conseils de quartier, permettra de bien identifier les membres et les actions. Et le début de l'année 2023 verra la reprise des réunions publiques de quartier, préparées avec les Conseils de quartier.

Qui peut faire partie des Conseils de quartier ?

Tout le monde ou presque, car il suffit d'être âgé d'au moins 16 ans et, bien sûr, d'habiter ou de travailler au sein du quartier concerné. Les Conseils de quartier se réunissent au moins une fois par trimestre. Les demandes d'adhésion doivent être adressées par courriel à conseilsdequartier@ville-houilles.fr. Pour envoyer une proposition à son Conseil de quartier, sans en devenir membre, utilisez les adresses courriel dédiées¹ ou les boîtes à idées (rouges) de quartier.



1. quartierbellesvues@gmail.com
conseilquartierblanches@gmail.com
houilles.centre@gmail.com
cqmdf@gmail.com
quartierpierrats@gmail.com
conseilreveilmatin@gmail.com
quartiertonkin@yahoo.com

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Quelle sécurité à vélo et sur une trottinette ?

Laisser sa voiture au garage et préférer le vélo ou la trottinette électrique (quand c'est possible) présente beaucoup d'avantages pour sa santé, son portefeuille, la planète...

Mais, quel que soit l'engin retenu, ces pratiques de plus en plus répandues nécessitent beaucoup de prudence. À l'approche de l'hiver, bien sûr, lorsque l'obscurité tombe rapidement et augmente le danger. Mais pas seulement car, en ville, différents usagers (piétons, motards et auto-

mobilités) se côtoient quotidiennement sur les routes qui appartiennent à tous. D'où l'indispensable partage de l'espace public. Quelles sont aujourd'hui les dispositions prévues par la loi pour que ces mobilités douces ne représentent pas un danger, ni pour soi, ni pour les autres ? *L'Ovillois Mag'* fait le point sur les équipements prévus obligatoires ou recommandés par le Code de la route pour les adeptes du vélo (classique ou électrique) et de la trottinette électrique.

Le casque

Fortement recommandé pour le conducteur et le passager, car les blessures les plus graves touchent souvent la tête, le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Attention, le port d'écouteurs ou d'un casque émettant du son est en revanche interdit et passible d'une amende de 135 €.

Le gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour circuler hors agglomération la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. En ville, mieux vaut porter des vêtements clairs, voire un dispositif rétro-réfléchissant.

Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) de couleur rouge à l'arrière, blanche ou jaune à l'avant et orange sur les côtés et sur les pédales doivent équiper le vélo.

Les freins avant et arrière doivent être installés et fonctionner.

L'avertisseur sonore doit pouvoir être entendu au moins jusqu'à 50 mètres.

Même chose pour **les feux de position** qui doivent émettre une lumière jaune ou blanche à l'avant et rouge à l'arrière.



Sur une trottinette électrique

L'engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux arrière et avant et d'un dispositif réfléchissant à l'avant. Le port d'un casque de protection n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximale de 25 km/h. Transporter plusieurs personnes est interdit, tout comme porter des écouteurs en conduisant.

En ville, une trottinette doit circuler sur des pistes ou bandes cyclables. Rouler sur les trottoirs est interdit. S'il n'en existe pas, l'utilisateur doit emprunter une route dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. Les trottinettes ont le droit de circuler dans les secteurs piétonniers et dans les zones 30 km/h. À condition, bien sûr, de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Faciliter l'accès aux soins

C'est une excellente nouvelle pour la Ville et ses habitants : la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Boucle-de-Seine est née.

Son rôle ? Faciliter l'accès aux soins et fédérer les professionnels de santé libéraux du territoire dans neuf villes, dont Houilles¹. Portée par l'Agence régionale de santé et l'Assurance maladie, qui lui apporte également son soutien financier, elle est présidée par l'infirmière ovoiloise Jennifer Courtet. Nous l'avons rencontrée.

Quel est le rôle d'une CPTS ?

Jennifer Courtet : Créées dans le cadre de la loi Santé 2022, les CPTS répondent à plusieurs besoins : faciliter l'accès au médecin traitant, à certaines professions paramédicales (sage-femme, kiné) et aux médecins spécialistes. Le but est aussi de faciliter les soins pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer, car seules les infirmières se rendent au domicile des patients. Les soins non programmés et le manque de locaux sont également problématiques.

Les CPTS sont un dispositif national, car les difficultés concernent toute la France. Pour répondre à ces problématiques sanitaires, elles s'organisent autour d'un projet de santé construit avec des professionnels de santé libéraux, mais également avec les structures sanitaires et sociales du territoire.

L'idée est aussi de regrouper ces mêmes professionnels au sein d'une entité commune. Créer ainsi un espace de dialogue et d'échanges permet de mieux se coordonner, de mieux coopérer..., bref de mieux travailler ensemble.

Quels sont les besoins de notre territoire ?

Houilles et les villes voisines ne font pas exception à la règle. Tout ce qui est vrai pour la France l'est également à l'échelle de notre territoire. J'insiste sur l'accès à un médecin traitant, qui est l'acteur central du circuit de santé. C'est LA principale difficulté. J'y ajoute le manque d'attractivité du territoire. Nous manquons de locaux pour accueillir les professionnels de santé, toutes disciplines confondues, qui veulent s'installer.

Quelles solutions la CPTS est-elle en mesure d'apporter ?

Le SAS (service d'accès aux soins) est une première réponse. Il s'agit d'une plateforme nationale que nous déployons actuellement sur le territoire. Quels que soient le jour et l'heure, elle permet à un patient confronté à un besoin de soins non programmés de trouver, via le « 15 », un médecin pour un conseil médical, une téléconsultation ou un service d'urgence. Le SAS n'est qu'un premier pas et nous voulons aussi mettre en place une plateforme recensant les médecins qui acceptent encore de nouveaux patients. Nous souhaitons également déployer une solution de télémédecine pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. C'est en fédérant l'ensemble des acteurs de la santé qu'elles aboutiront. Rien ne se fera aussi sans le soutien des élus locaux, notamment pour rendre le territoire attractif en proposant aux jeunes médecins et aux nouveaux professionnels des locaux adaptés.

1. Houilles, Chatou, Carrières-sur-Seine, Croissy-sur-Seine, Le Mesnil-le-Roi, Le Vésinet, Maisons-Laffitte, Montesson et Sartrouville, soit environ 200 000 habitants et 1 000 professionnels de santé libéraux.



Nous avons beaucoup de projets guidés par le même leitmotiv : faciliter l'accès aux soins.

Bientôt une Maison de santé

L'information peut surprendre, mais c'est une réalité : l'Île-de-France constitue un « désert médical ».

« Au total, plus de 96,30 % de la population francilienne vit dans un territoire insuffisamment doté en médecins généralistes », précise l'Agence régionale de santé (ARS). Face à cette situation préoccupante et pour favoriser l'installation de nouveaux praticiens, généralistes mais pas seulement, la Ville a décidé de construire une Maison médicale.

Implantée au rez-de-chaussée d'un immeuble que le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat va construire au 5-7, avenue du Maréchal-Foch, la nouvelle structure s'étendra sur près de 700 m² et rassemblera sous un même toit différentes spécialités médicales : médecine générale, médecins spécialistes, infirmerie. Un espace de télémédecine est également prévu. L'ensemble représente une enveloppe de 2,7 millions d'euros financés par la Ville avec le soutien du Département (1,4 M€). La Région et l'ARS devraient également soutenir la création de cette nouvelle structure d'exercice collectif. Le début des travaux est prévu en 2024 pour une livraison l'année suivante.

Dans l'immédiat, et pour faciliter l'installation ou le déplacement des praticiens, la Ville identifie dans son patrimoine et dans le parc privé des opportunités qu'elle communique aux professionnels de santé.



Janvier-février

- Installés en novembre 2021, les sept Conseils de quartier (Les Pierrats, Le Tonkin, Le Réveil-Matin, La Main-de-Fer, Les Belles-Vues, Les Blanchés, Le Centre-Ville) adoptent leur charte de fonctionnement.
- L'audit du patrimoine immobilier de la Ville montre que beaucoup de bâtiments sont en mauvais état et pas toujours adaptés à leur usage.
- Le 17 février (ainsi que les 9, 16 et 21 mars), les ateliers organisés dans le cadre de la concertation sur la révision du PLU réunissent 250 Ovillois.



Juillet-août

- Houilles Plage fête ses 15 ans avec un programme varié d'activités sportives et de loisirs.
- La coupure estivale marque aussi le retour des spectacles, concerts, rencontres et performances artistiques de l'« été culturel ».



Juin

- La Fête de la musique fait son retour à Houilles.
- La ville ayant été labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Municipalité organise une journée placée sous le signe de l'olympisme.
- Le Conseil municipal vote une charte de la construction durable.

Septembre

- La Graineterie accueille la 14^e édition de la Biennale de la jeune création.
- L'Ovilloise Philippine Pereira Lopes devient championne du monde de savate!
- La Ville expérimente, en partenariat avec l'Agglo, les vélos et trottinettes électriques TIER en libre-service.
- Plus de 86 associations ovilloises se réunissent dans le parc Charles-de-Gaulle pour leur forum.



Octobre

- Le dispositif Voisins vigilants et solidaires est déployé à Houilles.
- Lancement, en partenariat avec l'Agglo, de la navette 100% électrique.



Mars

- Le 5^e Festival d'humour de Houilles offre une belle occasion de découvrir des artistes confirmés comme des nouveaux talents.
- Les 15 nouveaux élus du Conseil municipal de jeunes sont installés le 25 mars.
- Voté le 22 mars dans un contexte difficile lié à une situation sanitaire encore incertaine, le budget réaffirme la volonté de la Ville de mener à bien tous les projets engagés et de maîtriser ses dépenses de fonctionnement.
- Le 5 mars, un rassemblement pour la paix en Ukraine est organisé sur le parvis de la mairie.



Avril

Le 2 avril, l'opération de piétonnisation La voie est libre rues Gabriel-Péri et de l'Église attire de très nombreux Ovillois.

Mai

Course intergénérationnelle organisée par l'association Sports olympiques de Houilles, la 78^e édition du Tour de Houilles, support des championnats d'Île-de-France, a lieu le 15 mai.



Novembre-décembre

- Le coup d'envoi des illuminations de Noël est donné par le maire le 8 décembre. Deux jours plus tard, la magie de Noël dans le centre-ville piétonnisé lors d'une journée de fête.
- Grande fête populaire et familiale, la Corrida de Houilles réunit près de 2 600 coureurs.
- La première pierre de la future crèche Les Choupiissons est posée.



Grande concertation citoyenne pour co-construire avec les habitants la ville de demain, Houilles à voix Haute est lancée en avril. Les 6 réunions publiques et les 18 ateliers de travail réunissent quelque 500 participants qui profitent de ces espaces de rencontres, où la parole s'exprime librement, pour formuler 357 propositions. Les Ovillois se déplacent en nombre le 15 octobre au gymnase Ostermeyer pour une grande réunion publique de restitution au cours de laquelle Julien Chambon annonce la création d'un Observatoire citoyen qui permet à tous les Ovillois d'écrire une nouvelle page de Houilles à voix Haute.



TOUTE L'ÉQUIPE
DE L'AGENCE DE LA GARE
VOUS SOUHAITE

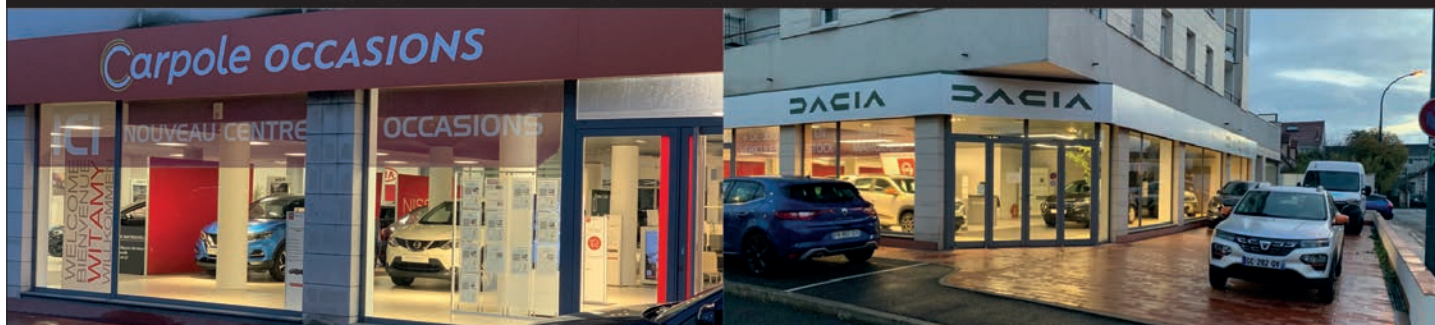
UNE BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE 2023

CONTACTEZ-NOUS POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER, L'ESTIMATION EST OFFERTE !

 **AGENCE DE LA GARE**

80 place André Malraux - 78800 HOUILLES • Tél. : 01 61 04 43 00 • E-mail : houilles@agencegare.fr

NOUVEAU



**CARPOLE OCCASIONS
SARTROUVILLE**

Le plus grand choix de véhicules

 01 88 60 89 33

 carpole-occasions.fr

 01 88 60 89 35

 dacia.rousseau-auto.com



du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

&

le samedi
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



120 avenue Maurice Berteaux - 78500 Sartrouville

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Demain se construit aujourd'hui

Lancée en novembre 2020, la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Après une phase de diagnostic territorial, à laquelle les Ovillois ont pu contribuer à travers six ateliers citoyens et une réunion publique, la révision de cet important document qui définit les règles d'aménagement du territoire est entrée dans une nouvelle phase. L'heure est désormais à l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), socle du PLU, dont les orientations ont été débattues lors du Conseil municipal du 13 décembre. « Ce PADD nous engage, a souligné Julien Chambon. Il dessinera la ville de demain autour de trois axes – transition écologique, cadre de vie, vie quotidienne –, qui se retrouveront dans la version finale de notre PLU. »

Priorité à la transition écologique

Fil rouge de l'action municipale (*lire aussi notre dossier sur le Plan de sobriété énergétique de la ville, pp. 16 et 17*), la transition écologique est au cœur du projet du PADD. Pour faire de Houilles une ville durable, lutter contre le changement climatique et préserver la qualité du cadre de vie, la renaturation de la ville est une priorité. L'objectif est de :

- préserver et renforcer la couverture végétale existante sur le domaine public et les propriétés privées;
- réduire la vulnérabilité de Houilles face aux aléas climatiques, et notamment aux inondations;
- promouvoir une performance énergétique et environnementale optimale des bâtiments existants et des constructions à venir ;
- favoriser les modes actifs contribuant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air.

Valoriser le cadre de vie

Maîtriser le développement urbain tout en préservant l'identité de Houilles est une autre priorité du PADD. Le but est de garantir aux Ovillois un cadre de vie agréable. Pour y parvenir, il faut :

- préserver les quartiers pavillonnaires, leur identité urbaine et leur environnement;
- mettre en valeur les éléments du patrimoine bâti qui expriment l'identité de Houilles;
- maîtriser le développement urbain en

priviliégiant la qualité et les secteurs à « requalifier » comme les friches urbaines aux abords de la gare ;

- permettre l'évolution de secteurs d'activité vers de nouvelles fonctionnalités tout en y conservant une vocation économique;
- valoriser les entrées de ville.

Faciliter la vie quotidienne

Penser la ville de demain, c'est aussi faciliter le quotidien des Ovillois. Pour ce faire le PADD prévoit de :

- conforter l'attractivité du centre-ville et les polarités de quartiers existantes;
- assurer la pérennité de l'offre en équipements publics et anticiper les besoins de la population ;
- apaiser les circulations en repensant le partage de l'espace public ;
- développer l'offre en transports de proximité dans les secteurs éloignés de la gare ;
- assurer des connexions douces entre les quartiers résidentiels et le centre-ville et la gare pour limiter les nuisances et améliorer le cadre de vie ;
- poursuivre l'amélioration et l'entretien des réseaux.

Retrouvez les échanges autour du PADD en scannant le QR Code ci-dessous :



Subventions du Département : 5 millions pour la ville !

Le 9 novembre, à l'occasion de la pose de la première pierre de la future crèche du parc Charles-de-Gaulle, Pierre Bédier a indiqué que « le Conseil départemental est aux côtés de Houilles pour la réalisation de cet établissement ». Son président a aussi ajouté qu'il le « sera également pour les autres grands investissements de la Ville ». Formalisé à travers un Contrat de développement Yvelines +, que le Conseil municipal a approuvé, ce soutien concernera aussi la réhabilitation de l'école Salvador-Allende. Trois autres projets d'envergure (réaménagement de la place Michelet, réaménagement du parc Charles-de-Gaulle, construction d'un nouveau pôle éducatif) pourraient aussi être inscrits dans ce contrat voté par le Département le 16 décembre.

HOUILLES À VOIX HAUTE

Découvrez, soutenez, suivez !



Julien Chambon s'y est engagé : tous les Ovillois seront associés aux grands projets structurants de la commune. Dernier exemple en date ? « La mise en place à la mi-novembre de l'Observatoire citoyen dans le cadre de la grande consultation sur l'avenir de la commune Houilles à voix Haute », indique le maire.

Accessible depuis le site de la Ville (ville-houilles.fr) ou en scannant le QR Code ci-dessous, il permet d'abord à chaque Ovillois de **découvrir** l'intégralité des 357 propositions formulées pour dessiner le visage de la ville de demain.

Il permet aussi, et surtout, de **soutenir** celles qui vous semblent les plus pertinentes, en cliquant simplement sur « J'aime », et de **suivre** les projets en cours (soutenir deux fois la même proposition n'est pas possible).

« Houilles, ville durable » en tête

Dans le palmarès des propositions les plus soutenues, c'est la thématique du développement durable qui arrive largement en tête. « Faire de Houilles une ville plus verte » et « Promouvoir l'usage des

mobilités douces » occupent ainsi les 10 premières places du classement, la palme revenant à la proposition « Végétaliser les écoles et améliorer la biodiversité et la perméabilité des sols ». Et, vous, qu'en pensez-vous ? Rendez-vous sur l'Observatoire citoyen pour apporter votre soutien.

Des chiffres en augmentation

16 320 ! C'est le nombre de consultations sur l'Observatoire citoyen depuis son lancement à la mi-novembre. Autres chiffres très parlants : les 357 propositions ont été lues 3 386 fois ! Les Ovillois ont soutenu 267 propositions différentes en y apposant 1 167 « J'aime » (statistiques arrêtées à la date du 12 décembre).

Le saviez-vous ?

C'est nouveau sur l'Observatoire citoyen : si vous avez choisi de **soutenir** un projet en cours, vous serez désormais automatiquement informé(e) par courriel de son avancée (à la condition toutefois d'accepter les « notifications »).



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Un protocole adapté

La campagne des inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 sera ouverte dès le 9 janvier. Elle concerne tous les enfants scolarisés pour la première fois à Houilles lors de la prochaine rentrée de septembre. Seul le représentant légal de l'autorité parentale peut effectuer les démarches.

Une inscription en trois temps

- À partir du 9 janvier, téléchargez le dossier d'inscription sur www.ville-houilles.fr (« Mon quotidien », « Éducation et restauration ») ou retirez-le auprès de la Direction de la restauration et de l'éducation (DRE : 32, rue de la Marne – 0130 86 32 81).

- Jusqu'au 17 février : remplissez et transmettez la demande d'inscription accompagnée des pièces justificatives obligatoires par courrier à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta – CS 80330 78800 Houilles) ou par courriel (scolaire@ville-houilles.fr). Si nécessaire, sollicitez un rendez-vous auprès de la DRE.
- Entre le 6 et le 31 mars : instruction de votre dossier. Lorsqu'il sera validé, vous recevrez un courriel ou un courrier vous invitant à prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école concernée. L'inscription scolaire ne sera définitive qu'à l'issue de cette rencontre.

SOLIDARITÉ

Un plan Grand Froid pour les plus fragiles

Le grand froid comme la canicule peuvent constituer un danger pour la santé. Pour protéger les plus vulnérables (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou souffrant de certaines maladies chroniques, nouveau-nés, nourrissons...) et prévenir les risques sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, un dispositif national Grand Froid peut être activé par les préfets. Dans ce cadre, le Centre communal d'action sociale (CCAS) tient un registre nominatif listant les personnes fragiles et isolées à domicile qui seront contactées individuellement par téléphone en cas de vague de froid. L'objectif est de s'assurer qu'elles vont bien et, le cas échéant, de donner des conseils sur les dispositions à prendre.

Pour vous inscrire sur ce registre ou inscrire un proche (avec son accord), contactez le CCAS au 0130 86 32 70.

Les premiers cadeaux de Noël

5, 4, 3, 2, 1..., le 7 décembre, Julien Chambon a donné le coup d'envoi des illuminations de Noël. Entouré d'enfants du Conservatoire, qui ont entonné des chants de Noël, et devant un public nombreux, le maire a donné rendez-vous aux Ovillois samedi 10 décembre pour une journée de fête dans le centre-ville piétonnisé.

Photos dans le chalet du Père Noël, stands de maquillage et de décorations de Noël, distribution de chocolats chauds, Village des associations caritatives, concert de Noël, conte musical, de très nombreux rendez-vous ont rythmé cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance festive et familiale.



Un Noël solidaire

C'est une tradition à Houilles : à l'occasion des fêtes de fin d'année, les seniors de 67 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap reçoivent un colis offert par le Centre communal d'action sociale. Cette année, près de 1500 coffrets cadeaux ont ainsi été distribués et, fin 2023, les repas de l'amitié feront leur grand retour.



Noël en photos

Organisé sur Instagram, le concours-photo sur le thème de Noël a rendu son verdict : bravo à Stéphane qui a remporté la palme. Félicitations!



Sobriété énergétique changeons nos habitudes !

F lammée des prix de l'énergie, pollution, réchauffement climatique, la sobriété énergétique est devenue une nécessité. État, entreprises, collectivités, citoyens, personne n'échappe à cet impératif.

Engagée dans la transition écologique, Houilles n'a pas attendu pour agir en adaptant ses pratiques. Mais les rapports sur l'accélération du dérèglement climatique, comme la situation géopolitique et la guerre en Ukraine, l'obligent à agir plus vite et à aller plus loin. D'où un plan de sobriété énergétique qui prévoit une série de mesures immédiates. Beaucoup sont déjà en place. Bâtiments administratifs, écoles, gymnases, piscine..., l'ensemble des édifices publics est concerné et ce à « tous les étages » (chauffage, eau chaude, isolation...).



3 questions à...

**Julien Chambon, maire de Houilles,
conseiller départemental.**



Sur quels leviers Houilles peut-elle agir pour diminuer l'impact de la crise énergétique ?

L'objectif premier et immédiat, c'est la sobriété énergétique. Il faut impérativement réduire nos dépenses liées à l'électricité et au gaz. Aujourd'hui, ce n'est plus un choix mais une obligation. Nous y étions déjà contraints pour des motifs écologiques. Des raisons économiques nous obligent à accélérer. Pour ce faire, nous avons bâti avec les élus et les services une stratégie qui s'appuie sur des mesures immédiates déjà mises en place. Elle a donné naissance à un Plan de sobriété énergétique présenté dans cet *Ovillois Mag'*. D'autres actions à moyen et long terme sont également à l'étude. Ne rien faire reviendrait à laisser bondir notre facture énergétique et à prendre d'autres mesures. Ce n'est pas ce que nous voulons. Pas plus que les Ovillois. D'importants efforts leur sont demandés, comme à tous les Français. Nous devons montrer l'exemple et le choix de la sobriété s'exprimera aussi au niveau de nos dépenses. En début d'année, le vote du budget donnera l'occasion de faire des choix forts pour protéger le portefeuille des Ovillois.

Quelles mesures concrètes et immédiates ont déjà été prises à Houilles ?

Beaucoup sont déjà mises en place, car Houilles n'a pas attendu la crise énergétique pour agir. En matière d'éclairage public, nous avons poursuivi et achevé le remplacement des 3300 ampoules de notre parc pour arriver aux 100% LED. Entre 1h et 5h du matin, la puissance de nos 2400 candélabres a été réduite

de 50%. D'autres pistes d'amélioration sont à l'étude et nous envisageons, par exemple, d'effectuer cette réduction dès 22h. Nous aborderons ces sujets avec les habitants, notamment à travers les Conseils de quartier. Les éclairages de Noël prouvent aussi notre volonté d'agir. Cette année, les illuminations s'étendent sur une période plus courte qu'en 2021. Plusieurs mesures concernent aussi le chauffage. Dans toutes les structures municipales, les radiateurs ont été mis en service trois semaines plus tard que l'an dernier et la température a été baissée, à 19°C dans les bâtiments administratifs et culturels au lieu de 21°C par exemple. Même constat s'agissant de l'eau des bassins de la piscine municipale, qui est passée de 29°C à 26°C. Seule exception : les crèches où la température est maintenue à 21°C. La rénovation des bâtiments est aussi un enjeu essentiel. Elle suppose de réaliser d'importants travaux de rénovation énergétique dans nos bâtiments publics, comme nous l'avons déjà fait pour la Médiathèque : isolation thermique de la toiture et des façades. Plus largement, à la suite de l'audit de notre patrimoine, un plan stratégique, en cours, nous permettra de savoir s'il faut les remplacer, les rénover ou vendre ceux qui sont trop « énergivores ». D'autres actions ont également été conduites. Ainsi, en 2021, le calorifugeage des canalisations d'eau et de chauffage des bâtiments publics a permis de lutter contre les déperditions de chaleur.

La sobriété énergétique, c'est aussi la rigueur budgétaire.

La chasse au « gaspi » et les mesures conjoncturelles sont une bonne chose.

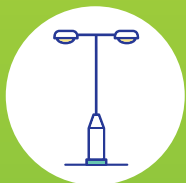
Mais est-ce suffisant ?

Il y a urgence ! C'est donc une première réponse immédiate pour consommer moins et mieux. Toutefois, face à la crise énergétique, qui se double d'une crise climatique selon des experts, il faut aller plus loin pour impacter significativement notre consommation énergétique.

La clé, c'est la transition écologique. Avec les élus, nous avons fait le choix d'engager la Ville dans cette démarche dès le début du mandat. C'est même le fil rouge de notre action politique : rénovation énergétique des bâtiments, développement des mobilités douces – navette, vélos et trottinettes électriques – pour se déplacer sans polluer, compostage individuel et collectif, tri des biodéchets à la source, extension du réseau de chaleur..., les exemples ne manquent pas. Relever ce challenge suppose de modifier durablement nos pratiques et nos habitudes. Il s'agit d'un défi mondial qui nous concerne tous et engage chacun de nous. L'effort ne peut être que collectif et notre ville y prendra toute sa part.

Quelles mesures

... pour la sobriété énergétique



Éclairage public

- Remplacement de toutes les ampoules par des LED qui consomment peu et durent longtemps.
- Baisse de l'intensité (-50%) entre 1h et 5h du matin.



Illuminations de Noël

Réduction de la durée d'une semaine (du 8 décembre au 6 janvier).



Chauffage

- Décalage de la mise en service des radiateurs 3 semaines plus tard que l'an dernier.
- Baisse de la température des bâtiments publics :
 - 19 °C, dans les écoles primaires au lieu de 20 °C ;
 - 19 °C, dans les bâtiments administratifs et culturels au lieu de 21 °C ;
 - 16 °C, dans les équipements sportifs au lieu de 18 °C ;
 - 21 °C, dans les crèches : inchangé.
- Fermeture de plusieurs équipements (gymnases, Triplex...) entre le 28 décembre et le 2 janvier.



Eau chaude

- Coupure de l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments administratifs et culturels.
- Baisse de la température de l'eau de la piscine à 26 °C au lieu de 29 °C.



prises par la Ville ?

... pour la transition écologique



Bâtiments publics

- Identification (en cours) des bâtiments énergivores.
- Isolation thermique (toiture et façades) de la Médiathèque.
- Calorifugeage des canalisations d'eau chaude et de chauffage.



Déplacements

Développement des circulations douces pour se déplacer sans polluer :

- lancement de la navette électrique ;
- déploiement des vélos et trottinettes électriques.



Réduction des déchets

- Tri des biodéchets à la source (expérimentation dans les quartiers Centre-Ville et Réveil-Matin) avec l'Agglo.
- Développement du compostage individuel et collectif.



Chauffage urbain

Extension du réseau de chaleur du Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains qui est alimenté par l'incinération de 123 000 tonnes de déchets par an.

Le saviez-vous ?

1,3 million d'euros

C'est le coût de la consommation énergétique de la ville en 2022 :

- chauffage au gaz : 252 200 €
- chauffage urbain : 219 200 €
- électricité : 820 000 €.

En 2023, ces factures Ville devraient exploser :

- gaz : × 5 !
- électricité : entre 27 et 132 % d'augmentation, selon les estimations des fournisseurs.



Chez moi, « j'agis, je réduis ! »

Adopter quotidiennement chez soi des gestes simples pour économiser l'énergie et baisser sa facture, c'est possible ! Surtout en agissant sur le chauffage et l'eau chaude qui représentent près des trois quarts des dépenses énergétiques d'un foyer (source Ademe). Mais il existe de nombreuses autres façons d'agir pour réduire sa consommation. Voici quelques bons réflexes à adopter dans la vie de tous les jours. À vous de jouer en changeant vos habitudes !

- **Baissez la température de votre logement à 19°C.** Réduisez-la encore en quittant votre logement. Idéalement, installez un thermostat programmable pour ajuster la température à votre rythme de vie et à votre présence.
- **Réglez votre chauffe-eau à 55°C.** Vous pouvez également le couper lorsque vous êtes absent deux ou trois jours plutôt que de le maintenir inutilement chaud.
- **Prenez une douche courte** (15 l/min) plutôt qu'un bain (150 l d'eau consommés).
- **Couvrez vos casseroles** lorsque vous faites bouillir de l'eau (cela divise par quatre la consommation d'énergie).

- **Préférez les équipements les mieux classés selon l'étiquette énergie** si vous en achetez de nouveaux.
- **Éteignez complètement** vos appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille. Ils représentent jusqu'à 10% de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude).
- Privilégiez, pour votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, un **programme économique et un remplissage complet** afin d'optimiser les lavages.

L'Agglo facilite la rénovation énergétique

Économiser l'énergie implique parfois de rénover son logement. De nombreuses aides existent pour ces travaux. Pour les particuliers dans des maisons individuelles et aussi, mais on le sait moins, pour les copropriétaires. Pour les accompagner dans leurs projets, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a voté le 8 décembre une forte augmentation des aides. Portée par Julien Chambon, qui est vice-président de l'Agglo chargé de l'Habitat, du Logement et de la Gestion des aires d'accueil, cette mesure prévoit notamment d'aider les propriétaires « modestes » et « très modestes ».

Plus d'infos sur saintgermainbouclesdeseine.fr, rubrique « Vivre ici », puis « Se loger ».

Scène de Ménage

Le spécialiste du Ménage et du Repassage à domicile

Un de vos voisins fait déjà appel à nos services... N'hésitez pas à nous contacter

4h de ménage OFFERTES*



*détail des conditions disponible en agence

Un service de proximité :

- Depuis 2006 dans votre ville
- Plus de 1000 clients satisfaits
- Agence ouverte du lundi au vendredi

Nous sommes à votre écoute pour la mise en place et le suivi de vos prestations

**Passez nous voir à l'agence :
6 Avenue du Maréchal Foch
Ou appelez-nous au :
01 61 04 97 71
contact@scenedemenage.com**



Belle et heureuse année 2023 !

Les compagnons pour rénover la maison
53 ans d'expérience font la différence

Nous sommes les compagnons du confort. Tous spécialisés. Nous prenons en charge tous les travaux de rénovation, de réfection et d'aménagement des maisons neuves et anciennes, "spécialiste économie d'énergie".

Tous nos travaux sont garantis 2 ans (10 ans pour la maçonnerie et la couverture). Nos prix sont extrêmement compétitifs, et nous vous proposons des formules de financement personnalisées très intéressantes.

Quelles que soient la nature et l'importance de votre problème de rénovation, consultez les Compagnons du Confort : nous vous conseillerons les solutions les mieux adaptées et nous vous offrirons un devis gratuit !

STIG
LES COMPAGNONS DU CONFORT
8, avenue du Maréchal Foch - 78800 HOUILLES - 01 39 68 29 69
www.stig-batiment.fr
"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

- Couverture
- Plomberie
- Carrelage
- Sanitaire
- Isolation des combles
- Chauffage
- Menuiserie
- Isolation extérieure
- Maçonnerie
- Extension
- Surélévation



BERGER AUTOMOBILES

64, rue des Vignes-Blanches 78420 CARRIÈRES-SUR-SEINE
(100 m du lycée des Pierres Vives) - garage.berger@orange.fr

01 39 14 72 49

Belle et heureuse année 2023 !



CITROËN NOUVELLE C5 X



SEEM
Groupe Fareneit

La performance du Génie Climatique
« Construisons demain ensemble ! »

Chauffage, Climatisation, Ventilation,
Gaz, Plomberie, Maintenance et Installation

ZAC DES BOIS ROCHEFORT - 21, rue Georges Méliès - 95240 CORMEILLES EN PARISIS
Téléphone : 01.61.04.36.37 | Email : seem@fareneit.fr | www.fareneit.fr





- Ménage écologique
- Repassage
- Collecte et livraison de linge
- Jardinage
- Petit bricolage

50%
de REDUCTION
ou crédits
D'IMPÔTS*

7, boulevard Emile Zola - 78800 HOUILLES

Tél. : 09 81 83 28 48
(appels non surtaxés)

Email : contact@netalys-services.net
Site internet : www.netalys-services.net

* Par application du Code des Impôts. Voir site www.impots.gouv.fr ou www.logifrance.gouv.fr
** Nous contacter pour plus d'informations. Offre valable 1 fois, par foyer et non cumulable.

OFFRE
PROMOTIONNELLE :
Pour tout forfait contracté,
jusqu'à 3 heures
de ménage gratuites **!
Code promo : OVIL01-23



Le Parc du Donjon Maison de retraite médicalisée

(établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)

de 78 lits dont 15 lits en unité protégée pour
personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Salle de kinésithérapie - Psychologue
Psychomotriciennes - Personnel médical diplômé.
Ateliers mémoires, Animations.
Coiffeur et pédicure sur demande.
Cuisine faite sur place - Jardin - Terrasses.
Ambiance familiale et chaleureuse.

44, rue Camille Pelletan 78800 HOUILLES

☎ 01 61 04 81 00

✉ accueil@leparcdudonjon.fr 🌐 <https://leparcdudonjon.fr>



**MON CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES SERVICES
À LA PERSONNE**



**C'est une
fois par an.
immédiat!**

Renseignez-vous
sur l'Avance immédiate
de crédit d'impôt de l'URSSAF

AXEO SERVICES HOUILLES • Marie-Françoise VOGEL
17bis av. Charles de Gaulle - 78800 HOUILLES
Tél. 01 61 30 32 04 • mfvogel@axeoservices.com

* ✨ * *Toute l'équipe vous souhaite une belle année 2023 !* ✨ *

NOUVELLE ANNÉE,
nouveau
service!

Votre agence DDR
vous offre
un home staging virtuel *

Aménagement virtuel non contractuel
proposé par un décorateur RHINOY

Etat actuel

Projet 3D

* sous réserve de la signature d'un mandat exclusif

✉ houilles@ddrimmobilier.fr
7, place de la gare - 78800 Houilles
☎ 01 39 15 92 20

REJOIGNEZ-NOUS

✉ groupe@ddrimmobilier.fr
📍 [ddrimmobilier](http://ddrimmobilier.fr)

DDR Immobilier.

La garantie d'un projet réussi

ESTIMATION OFFERTE

COURSE À PIED

Grand Raid de La Réunion à couper le souffle !

Les Ovillois Hélène Peene et Nicolas Court ont pris part à la 30^e édition du Grand Raid de La Réunion, l'un des ultra-trails des plus difficiles au monde. Hélène au trail de La Mascareignes (72 km et 3880 m de dénivelé positif). Et Nicolas, à la mythique Diagonale des fous (165 km et 10210 m de dénivelé positif)!

L'Ovillois Mag' : La course, est-ce une passion de longue date ?

Hélène : Pas vraiment ! J'ai commencé à courir à Houilles pendant le confinement, avec mon père qui fait du triathlon. Nicolas et moi avons découvert l'ultra-trail en nous installant à La Réunion comme kinés, il y a un peu plus d'un an. Ici, c'est un peu le « sport national ».

Notre premier trail remonte au mois de mars, environ six mois avant le Grand Raid. On a commencé par des petites distances et augmenté graduellement. Je me suis inscrite à La Mascareignes pour faire la surprise à mon père qui s'y était engagé. Finalement, il n'a pas pu prendre le départ ; j'ai donc continué l'aventure

seule. 72 km, ça peut paraître énorme, mais, à La Réunion, c'est presque banal !

Nicolas : Il m'arrivait d'aller courir sur les quais de Seine, mais pas plus de 10 km et sans aucun dénivelé. La course en montagne, c'est nouveau pour moi.

Le déclic s'est produit en octobre 2021, lorsque j'ai suivi un ami sur le parcours de la petite sœur de la Diagonale, le trail du Bourbon (110 km et 6400 m de dénivelé). J'ai été impressionné et excité. Je me suis donc inscrit avec lui à mon premier trail de 32 km en décembre 2021. C'était très éprouvant, mais j'ai adoré !

L'Ovillois Mag' : Comment vous êtes-vous entraînés ?

Hélène : J'ai commencé à m'entraîner vers le mois de mai en courant 40 à 60 km par semaine.

Nicolas : Je m'y suis mis sérieusement en avril quand j'ai appris que j'avais été tiré au sort pour la Diagonale. Je me suis inscrit à plusieurs trails, de plus en plus longs, afin d'apprendre à gérer une course et trouver le matériel et la nourriture adaptés. En réalité, on s'est beaucoup entraînés ensemble et heureusement, car la motivation faiblit parfois...

L'Ovillois Mag' : Et tous vos efforts ont été récompensés...

Hélène : Franchir la ligne d'arrivée est vraiment une satisfaction ! J'ai terminé la course en 18 heures, à la 74^e place sur environ 1500 participants, 152^e féminine sur 306. Le plus



dur a été de gérer les douleurs de jambes à partir du 50^e km, les articulations qui fatiguent et les pieds qui ne veulent plus courir.

Nicolas : Je suis arrivé 142^e sur 2800 participants, en 36 h 10 min. Au 105^e km, j'ai eu une blessure au genou. À partir de là, j'ai dû serrer les dents pour garder le moral et terminer. Le soutien des proches et de la famille a été très important.

L'Ovillois Mag' : Serez-vous au départ l'an prochain ?

Hélène : J'ai adoré le défi personnel, le fait de se dépasser, les paysages qui défilent... On apprend à s'accrocher, à ne pas s'arrêter à la moindre difficulté ; c'est très formateur. Je serai au départ !

Nicolas : En courant, je me disais que je n'étais pas du tout prêt pour ce genre d'effort. Mais, au final, le défi est tellement fou et grisant que je suis prêt à retenter l'aventure l'an prochain.





Corrida pédestre, une grande fête populaire

Le 18 décembre, 2600 coureurs ont participé à la Corrida pédestre internationale. Encouragé par le nombreux public massé le long du parcours, le vainqueur de la « course des as » a bouclé les 10 kilomètres de l'épreuve en 27'29. Bravo aussi à Gilbert Dantzer. Roi des marathons – il en compte 300 à son actif! –, l'Ovillois de 68 ans est aussi une figure de la Corrida (38 participations à la « course populaire ») qui court dans la tenue de Jésus (torse nu avec une croix sur le dos et une couronne d'épines sur la tête)!



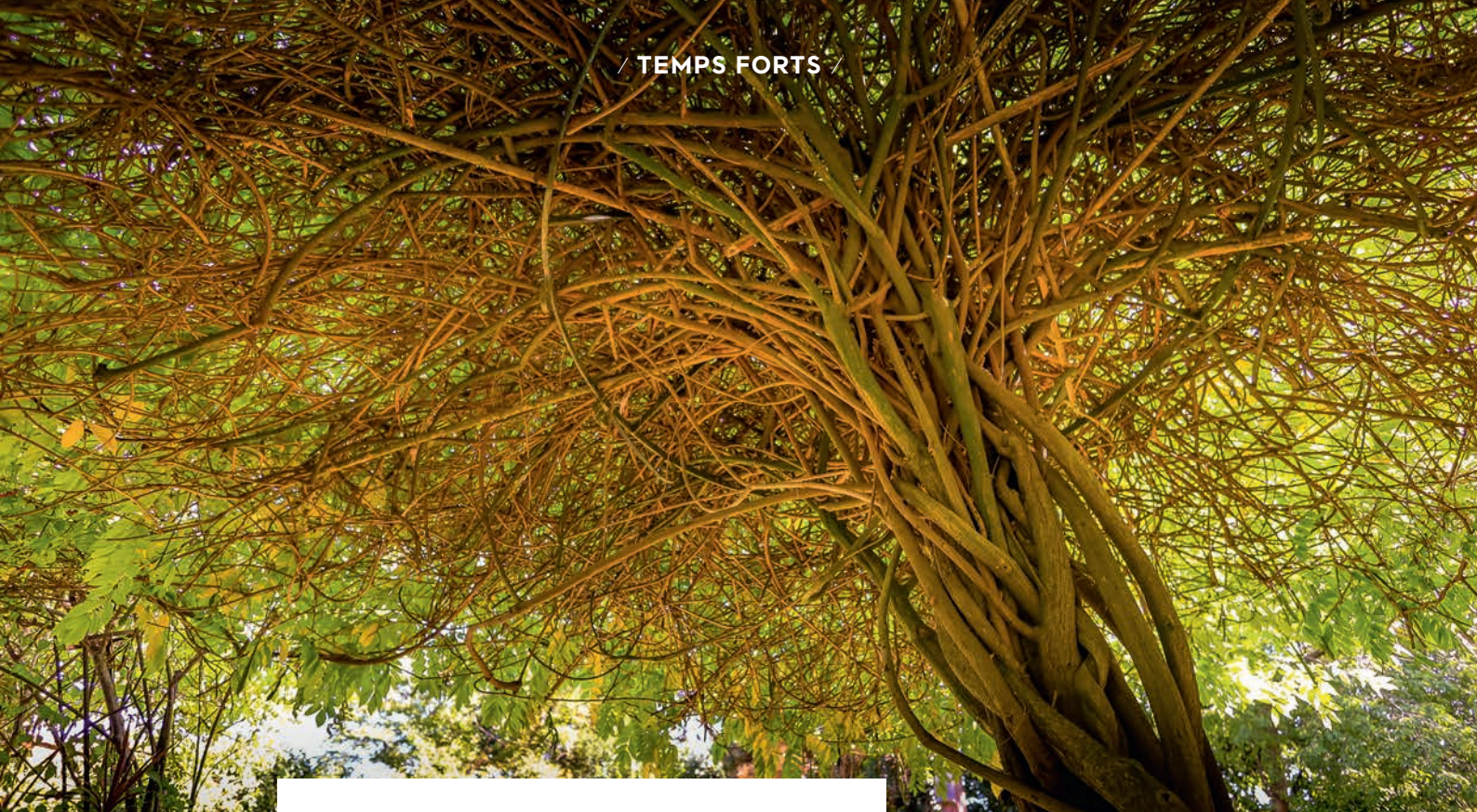
Benoit Bignon

Benoit Bignon

Houilles, ville sportive

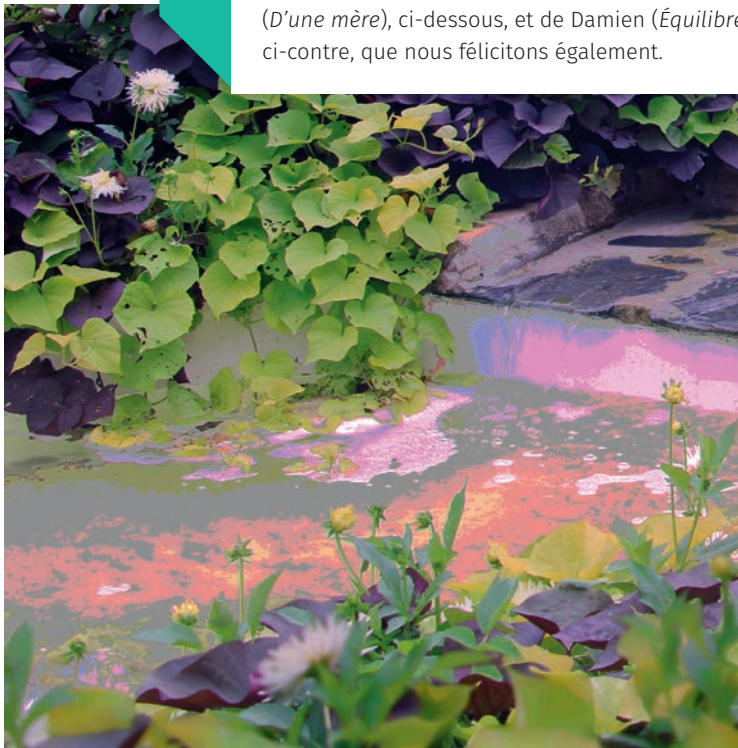
Le 15 décembre, au gymnase Ostermeyer, l'Office municipal des sports a organisé le Mérite sportif ovillois, une grande soirée festive au cours de laquelle Julien Chambon et Hadji Sekkai, adjoint aux Sports, ont récompensé les athlètes et les bénévoles des clubs.





Concours-photo « La nature dans nos parcs »

Les photos lauréates du concours « La nature dans nos parcs » ont été désignées! Après une première sélection d'un jury composé d'agents de la Ville et d'élus, c'est vous qui avez départagé les 10 clichés encore en lice grâce à vos votes. Bravo d'abord à Xavier! C'est sa photo (*Les Dessous du jardin Schœlcher*), ci-dessus, qui a enregistré le plus de suffrages devant celles de Marion (*D'une mère*), ci-dessous, et de Damien (*Équilibre urbain*), ci-contre, que nous félicitons également.



EXPOSITION « CONTRE-SOUVENIR » À LA GRAINETERIE

Dans le jardin secret de Luis Carlos Tovar

Pour commencer l'année, La Graineterie vous propose de découvrir *Contre-Souvenir*, une trilogie artistique signée Luis Carlos Tovar qui réunit trois projets : *Jardín de mí padre* (dont La Graineterie avait présenté une installation photographique durant l'été 2021), *Frictions* et *Manigua*. À l'origine de cette exposition personnelle, la première de cet artiste colombien, l'enlèvement de son père par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en 1980.

Travailler la mémoire et l'image

Dans un acte intime de résistance à sa captivité, son père, Jaime Tovar, collectait des végétaux, plumes et papillons, qu'il dissimulait entre les pages des livres de Marx, Lénine et Che Guevara que les guérilleros lui imposaient de lire. Tandis que, de son côté, sa mère accumulait coupures de presse, plans, photographies, lettres de menace et de négociation des ravisseurs, télégrammes de soutien des proches... C'est dans l'exhumation de ces archives

familiales, entamée par Luis Carlos Tovar en 2018, que l'artiste a trouvé la source de sa démarche artistique : la photo Polaroid de son père, adressée à sa mère comme preuve de vie, qui reste introuvable. Dès lors, il développe une réflexion centrée autour du travail de mémoire et de l'image, au moyen de médiums variés : photographie, cyanotype, film... « *Mon travail est une expérimentation de reconstruction imaginative de l'histoire individuelle et collective. Il explore les décalages existant entre les différentes strates de la mémoire et du temps, leur transformation, leur effacement, leur perte* », explique-t-il. Un travail sensible, poétique et vital révélant « *l'impossibilité de revivre le passé à travers des archives à la classification incertaine et l'inexorable processus de décomposition des spécimens naturels et autres documents conservés par les micro-organismes qui peuplent la Manigua* ».

Du 21 janvier au 11 mars,
à La Graineterie.



Diana Babikovsky

Autour de l'exposition

- samedi 21 janvier, de 17 h à 19 h 30 : vernissage en présence de Luis Carlos Tovar ;
- jeudi 26 janvier, à 13 h, « 15 minutes chrono » : visite flash commentée ;
- mercredi 22 février, à 10 h 30 (pour les 3-5 ans) et 15 h 15 (pour les 6-8 ans), Les P'tites mains : atelier de pratique artistique animé par Jean-Guillaume Gallais, artiste-intervenant (5 €, réservation et renseignements à La Graineterie).

49° SALON DES ARTISTES LOCAUX

La « môme piaf » décroche le Prix de la Ville

Le 11 décembre, à l'issue du 49° Salon des artistes locaux, c'est un drôle d'oiseau, l'*Hybride pie palmée*, de l'artiste Estelle RNX, qui a remporté le Prix de la Ville ! Enseignante en arts plastiques, la jeune femme a repris son travail d'artiste il y a environ six ans. « *Un moment qui coïncidait avec le fait d'avoir un jardin et la lecture du livre Le Chardonneret, de Donna Tartt. La bouleversante histoire de Carel Fabritius et de son œuvre, un chardonneret attaché à un perchoir, a déclenché ma série des piafs. J'ai exposé pour la première fois au Salon des beaux-arts 2022, à l'Orangerie du Sénat, et reçu la médaille d'argent de la section naturaliste!* » Naturalistes, les piafs d'Estelle RNX le sont.

Pas forcément « beaux » donc, ni réalistes, à l'instar de sa pie palmée. « *Le changement climatique et l'extinction de la biodiversité m'ont poussée à créer une série d'oiseaux hybrides. Cela donne un nouveau sens à mon travail, figurant la monstruosité à l'œuvre. Nous ne regardons pas les oiseaux volant au-dessus de nos têtes, qui sont en train de disparaître...* » En accord avec ses convictions, la « môme piaf » dessine ses volatiles au crayon sur des matériaux de récupération, cartons et papiers d'emballage. « *La cause animale à laquelle j'étais si sensible petite me revient aujourd'hui comme un boomerang. Alors, à défaut de pouvoir sauver les oiseaux, et dans un geste de résilience, je les dessine.* »



JANVIER

Mardi 10

LES BŒUFS

Le rendez-vous qui réunit les musiciens et les passionnés pour une soirée sous le signe de la convivialité.

🕒 À 20h45

📍 Le Triplex

🎟️ *Gratuit, tout public et tous musiciens*



Samedi 14

JAMAIS DORMIR

Dans le cadre protecteur de sa chambre, une enfant se raconte des histoires, s'invente des mondes en transformant son lit en navire, cabane ou tapis volant pour s'évader de la réalité quotidienne.

🕒 À 17h

📍 La Graineterie

🎟️ *À partir de 5€, jeune public dès 8 ans*

Dimanche 15

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

Buxtehude et Bach.

🕒 À 17h

📍 À l'église Saint-Nicolas
(place de l'Église)

🎟️ *Entrée libre au profit des Amis de l'orgue Saint-Nicolas.*
Contact : 06 03 73 87 33.

Mercredi 18

CONFÉRENCE « AU CŒUR DE L'ITALIE, LA TOSCANE »

Région centrale de l'Italie, la Toscane offre un patrimoine historique, artistique, culinaire d'exception à découvrir ou à redécouvrir.

🕒 À 17h

📍 La Graineterie

🎟️ 5€, 7€, tout public

Samedi 21

OISEAUX DES JARDINS

Avec la Ligue pour la protection des oiseaux. Venez participer à un atelier de sensibilisation pour en apprendre plus sur les oiseaux qui peuplent les jardins de notre ville.

🕒 À 14h30

📍 Médiathèque

🎟️ *Adultes et enfants dès 8 ans, sur inscription*



Samedi 28

MATINÉE RENTRÉE LITTÉRAIRE

Chaque année, la rentrée littéraire est foisonnante! La librairie Des gens qui lisent vous aidera à vous repérer parmi les centaines de titres de la rentrée de janvier 2023.

📍 Médiathèque

🕒 À 10h

🎟️ *Adultes sur inscription*

Samedi 28

SHTSRZYHZYHZYHZYH

Ciné-concert par Gregaldur et le Bob Théâtre.

🕒 À 17h

📍 La Graineterie

🎟️ 5€, 7€, 8€, *jeune public dès 5 ans*

S'informer et réserver

Conservatoire de Houilles
7, rue Gambetta
Contact : 0130862310 /
conservatoire@ville-houilles.fr

La Graineterie
27, rue Gabriel-Péri
Contact : 0139159210 /
pole.culturel@ville-houilles.fr
lagraineterie.ville-houilles.fr

Médiathèque Jules-Verne
7, rue du Capitaine-Guise
Contact : 0130862120 /
bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr

Salle et jardin René-Cassin
1, rue Jean-Mermoz

Le Triplex
40, rue Faidherbe

Le magazine municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le Conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

/ GROUPE DE LA MAJORITÉ /



Une nouvelle étape dans l'écriture du nouveau PLU

Lors du dernier Conseil municipal, notre majorité a présenté son PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Ce texte, exercice obligatoire dans le cadre de la révision générale de nos règles d'urbanisme, présente les grandes orientations du futur PLU.

L'opposition (ID Commune), qui tenait le crayon du permisif PLU de 2016 dont notre ville subit depuis les mauvais choix, nous a expliqué que le PADD de 2016 et celui-ci étaient similaires. Rappelons donc les deux axes de celui de 2016 : « 1 - Renforcer les principales fonctions de centralités existantes, dans une compatibilité avec les obligations du SDRIF et en organisant une croissance cohérente avec l'équilibre du territoire » et « 2 - Faire évoluer le paysage urbain par l'organisation des fonctions et la valorisation des atouts paysagers ». Tout est dit : « obligations », « croissance » et « faire évoluer ».

Voici nos axes principaux : « 1 - La transition écologique au cœur du projet », « 2 - Le cadre de vie valorisé » et « 3 - La vie quotidienne facilitée ». En 2016 : aucun axe ou sous-axe ne fait apparaître la préservation des quartiers pavillonnaires. Nous en avons fait un élément central de l'axe 2. Ce PADD évoque par ailleurs les lieux dont la vocation est de muter (friches et boulevards) pour permettre de préserver les zones pavillonnaires, répondre au besoin de logement et requalifier les zones dégradées. La comparaison des textes est cruelle pour le PADD de 2016 en termes de clarté des intentions et d'orientations.

La majorité municipale

/ GROUPES D'OPPOSITION /



2022 dans la brume, pas d'éclaircie prévue pour 2023

5 heures de séance pour ce dernier conseil municipal de l'année, mais pas grand-chose de concret à en retirer, à l'image du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), cet important document censé définir les orientations retenues pour le futur Plan Local d'Urbanisme... Qui s'avère sur le fond très proche de celui de 2015 et sur la forme, imprécis. Malgré plus de 2 heures de « débat », nous n'apprenons rien sur les réelles intentions du Maire : pas une piste, pas une seule explication claire, mais la redite des promesses de campagne... en plus vagues. Une gageure qui ne trompe plus personne. Et le temps file...

Au détour des échanges toujours policés – gare aux hors-sujet – la même opacité dans la présentation de décisions qui tombent du ciel, qu'il s'agisse de l'engagement de cabinets de recrutement, de nouveaux fournisseurs pour étayer – encore – cette coûteuse et étrange opération « Houilles à voix haute », d'investissements – comme sur l'école Allende. Ah si, une découverte : l'aménagement de la salle de spectacle est une nouvelle fois repoussée.

Et un double constat : de l'inquiétude pour l'avenir et une perte de confiance dans l'exécutif partagée par l'opposition dans son ensemble et de plus en plus largement par la population.

Ovilloises et Ovillois à qui nous souhaitons, quoi qu'il arrive, une excellente nouvelle année.

Les élus du groupe ID Commune,
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune



Bonne année 2023

Les élus du groupe Alternative Citoyenne Écologique et Solidaire vous souhaitent ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2023.

Sur le plan local, nous serons cette année particulièrement vigilants sur les sujets suivants :

- Le futur budget : quels choix d'investissements fera la majorité pour la 2^{ème} partie de son mandat, quels projets seront lancés, quels autres seront abandonnés, dans un contexte où l'inflation dégrade les finances des collectivités et où la ville a beaucoup dépensé pour des études diligentées par des cabinets extérieurs (rappel : 800 k€ en 2021) ?
- Le nouveau PLU : les orientations du Plan d'Aménagement et de développement durable présentées lors du conseil municipal du 13 décembre sont trop généralistes, très laconiques concernant les obligations de constructions de la commune pour se conformer à la loi SRU et sa volonté de préserver la mixité sociale dans notre ville. Et que dire sur le flou concernant les intentions d'aménagement par quartier ou par secteur ?
- Les actions en matière d'écologie de la part d'une équipe qui dit vouloir être exemplaire en la matière!
- L'analyse des besoins sociaux : pourquoi n'a-t-elle toujours pas été présentée aux Ovillois ?
- La situation dans les services municipaux : de nombreux départs que la ville ne parvient pas à remplacer, un recours généralisé à des prestataires privés pour effectuer des missions jusque là dévolues aux agents pour des dizaines de milliers d'euros... Attention, péril sur nos services publics!

Les élus Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire
LesElusAces@mailo.com
Facebook : fb.me/ElusAcesHouilles



Logement social, le pari perdant de la majorité municipale

Houilles compte 33 000 habitants et 15 000 logements dont 15 % de logements sociaux. Il en manque 1500 pour respecter la Loi SRU et 2000 ovillois en attendent un. Délai d'attente moyen 5 ans.

Lors du dernier conseil municipal, le Maire a assumé sa volonté politique ne pas rattraper ce retard. Quelles en seront les conséquences ?

1. La Ville risque d'être taxée financièrement et le Préfet pourra imposer la construction d'immeubles n'importe où. Adieu la préservation des quartiers pavillonnaires.
2. Ces logements permettraient à ceux qui ne peuvent être propriétaires faute d'avoir 150 k€ en banque pour acheter un 60 m² à 350 k€ en s'endettant sur 20 ans d'habiter Houilles. Les HLM sont accessibles aux personnes gagnant jusqu'à 2600 €/mois soit bien plus qu'un professeur débutant, un infirmier, un conducteur de bus ou un agent municipal. Profils bien éloignés de l'image de chômeur, pauvre, voire de délinquant en puissance qui collent à la peau des habitants des HLM. Adieu les classes moyennes à Houilles.
3. Les bailleurs HLM ne cherchent pas le profit contrairement aux promoteurs, mais souhaitent rénover ou construire des logements de qualité (les barres des années 70, c'est fini...) qui pourraient avantageusement remplacer les vieilles constructions mal isolées/agencées de Houilles.

J'invite donc une fois encore le Maire à plus de courage politique et à ne pas renoncer un à un à ces engagements de campagne.

Chaque défi offre des opportunités.

Christophe Héraud
Ex-premier adjoint du Maire
Christophe.heraud@ville-houilles.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 janvier, 19 h.
Hôtel de ville.

SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Accueil : 0130 86 32 12,
cabinet@ville-houilles.fr

ÉCRIRE AU MAIRE

16, rue Gambetta, CS 803330
78800 Houilles.
julien.chambon@ville-houilles.fr



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 9 février, 19 h.
Espace Chanorier,
Croissy-sur-Seine.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Houilles, la ville que j'aime

Julien Chambon

(6^e vice-président chargé de l'Habitat, du Logement et de la Gestion des aires d'accueil) :
julien.chambon@ville-houilles.fr

Sandrine Martinho :

sandrine.martinho@ville-houilles.fr

Christophe Haudrechy :

christophe.haudrechy@ville-houilles.fr

Ewa Labus :

ewa.labus@ville-houilles.fr

Pierre Miquel :

pierre.miquel@ville-houilles.fr

Céline Prim :

celine.prim@ville-houilles.fr

ID Commune

Grégory Leclerc :

leclerc.gregory@ville-houilles.fr

Fleur Michel :

michel.fleur@ville-houilles.fr



Foncièrement avec vous pour réaliser vos vœux en 2023



CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR DE VOTRE BIEN ?

ESTIMATION OFFERTE au 01.80.83.59.80

ou retrouvez nous au 2 rue de la Marne (Place Michelet) à Houilles



WWW.MY-PROPERTY.FR

Opinion
★★★★★ system

93% niveau de
SATISFACTION clients
sur la base de 152 avis clients

SUIVEZ NOUS SUR



RECYCLAGE

Une seconde vie pour votre sapin

Du mercredi 4 au dimanche au 22 janvier inclus, l'Agglo vous permet de recycler votre sapin de Noël après les fêtes. Il vous suffit de le déposer dans un des points de collecte ci-dessous.

Attention, les sapins ne sont collectés que s'ils sont naturels, non décorés et floqués.

Où déposer son sapin ?

- Place de l'Abbé-Grégoire
- Parking de l'Espace Jemmapes (rue Rouget-de-l'Isle)

- Parking de la rue du Président-Kennedy
- Parking Croix-du-Martray
- Parking centre commercial Sarazin (côté Leclerc)
- n° 93, rue Faidherbe
- n° 24, rue Thiers.
- Un point d'apport avec broyage sur place sera également installé samedi 7 janvier, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, dans le parc Charles-de-Gaulle (entrée du côté de la rue Jules-Guesde).



EXPÉRIMENTATION

Réduire ses déchets alimentaires

Dans le cadre d'une expérimentation commencée le 18 octobre, l'Agglo et la Ville testent une collecte de déchets alimentaires dans deux quartiers de Houilles : Centre-Ville et Réveil-Matin où neuf bornes, qui les transforment en compost ou en énergie, ont été installées. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous gratuitement sur la plate-forme Upcycle, partenaire de l'opération, et venez récupérer votre kit

de tri (bio-seau de 10 litres ajouré, sacs en papier kraft, *Guide de tri*), à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta), de 17 h à 19 h; les mardis : 10 et 24 janvier; 7 et 21 février; 7 et 21 mars. Vous recevrez aussi un code qui permet d'ouvrir le couvercle des bornes.

Renseignements auprès de l'Agglo au 0130 0975 36.

EN BREF

Un après-midi de fête pour les seniors

Vous avez 67 ans et plus ? Vous souhaitez partager un moment festif et convivial autour d'une galette des Rois et d'un spectacle musical ? Julien Chambon et l'équipe municipale vous invitent à un après-midi de fête mardi 31 janvier, de 13 h à 16 h, à l'Espace Ostermeyer, en compagnie d'Olivier Laurent qui chantera Brel.

Inscription obligatoire auprès du CCAS au 0130 863270 jusqu'au vendredi 13 janvier.

Les Choupiissons l'emportent!

La future crèche du parc Charles-de-Gaulle, dont Julien Chambon a posé la première pierre le 9 novembre dernier, s'appellera Les Choupiissons (les bébés hérissons). Proposé par l'équipe et les parents de l'actuelle crèche avec trois autres propositions (Les Hiboux, La Cabane en bois, Les Châtaigniers), c'est ce nom qui a remporté le plus de suffrages auprès des Ovillois. La crèche devrait ouvrir au printemps prochain.

RÉSIDENCE LES BELLES-VUES

Des ateliers pour les seniors

Dans le cadre du forfait autonomie, la résidence autonomie Les Belles-Vues (56, rue Ambroise-Croizat) propose aux seniors ovillois de participer aux activités avec les résidents, en étant encadrés par des professionnels. Les activités sont organisées au sein de la résidence, qui est desservie par la navette électrique, les :

- 4 et 18 janvier : ateliers de remue-méninges, de 14 h 30 à 16 h.
- 11 janvier : ateliers de mémoire, de 15 h à 16 h 30.

- 16 janvier : séance de do-in, bien-être, santé et autonomie (respiration, mouvement, relaxation et automassage), de 15 h à 16 h.
- 20 janvier : atelier de musicothérapie, de 15 h à 16 h.
- 27 janvier : séance de full dance, de 14 h à 15 h.
- 30 janvier : atelier d'origami, de 15 h à 16 h.

Inscription obligatoire et renseignements au 0139 140109 ou par courriel à residence-belles-vues@ville-houilles.fr

HÔTEL DE VILLE

16, rue Gambetta, CS 80330, 78800 Houilles. Tél. : 0130 86 32 32.

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 ;
vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h ; samedi : 8 h 30 - 12 h (état civil).

*Les services état civil, social et la régie centralisée
sont fermés le jeudi matin.*

*L'état civil et l'accueil de la mairie sont ouverts le mardi jusqu'à
19 h et le mercredi dès 8 h en période hivernale.*

Le service social reçoit uniquement sur rendez-vous les après-midi.

SERVICES MUNICIPAUX

Social (CCAS)

1, rue Jules-Guesde.

• **Aide sociale, logement, CCAS, animations et actions de prévention :**

0130 86 32 70.

• **Portage de repas et téléassistance :**

0130 86 32 99 / 37 11.

• **Résidence autonomie Les Belles-Vues :** 0139 14 01 09, residence-les-belles-vues@ville-houilles.fr.

• **Soins infirmiers à domicile (SIMAD) :**

0161 04 32 81, idec1@simad.fr.

• **Petite enfance :** 0161 04 20 40.

• **Permanence CPAM :** les mardis, rendez-vous depuis votre compte Ameli ou au 3646.

Régie centralisée

Accueil pour les règlements liés à la restauration, à l'éducation et à la petite enfance.

Annexe de la mairie, parc Charles-de-Gaulle.

Tél. : 0130 86 33 73.

Environnement

Nettoisement de la voirie, enlèvement de graffitis, aménagement et entretien des espaces verts, des cimetières.

Accueil : 0130 86 33 88,

contactenvironnement@ville-houilles.fr.

Affaires générales

• **Élections :** 0130 86 32 42,

elections@ville-houilles.fr.

• **État civil :** 0130 86 32 41.

Éducation et restauration

32, rue de la Marne.

Accueil : 0130 86 32 81,

scolaire@ville-houilles.fr.

Urbanisme

18, rue Gambetta.

Accueil : 0130 86 33 35 (autorisations d'urbanisme), 0130 86 33 41 (foncier).
info-urbanisme@ville-houilles.fr

Réception du public sur rendez-vous uniquement : 0130 86 33 09.

Lundi, mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h 30 (17 h le vendredi).

LE GINKGO

7-9, boulevard Jean-Jaurès.

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14 h - 18 h
(pendant les vacances scolaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h ; jeudi, 13 h 30 - 17 h 30).

Sports et vie associative

Tél. : 0130 86 33 70 / 71, sport@ville-houilles.fr

Jeunesse

Tél. : 0161 04 42 60,

jeunesse@ville-houilles.fr

SÉCURITÉ

Police municipale

8, allée Félix-Toussaint.

Tél. : 0130 86 37 72,

police.municipale@ville-houilles.fr

Commissariat de Houilles

80, rue Hoche.

Tél. : 0161 04 76 00. Urgence : 17.



NAISSANCES

Octobre

Hamza Eweis,
Éléa Verdu, Mesk Askri,
Diana Varandas Oliveira,
Anton Arriaga.

Novembre

Simon Chen,
Kyan Dehlouz,
Abigaël Jutard Soret,
Kaël Saint-Aignan,
Cloelia Rakotoson,
Anas Omar,
Anna Chiquet Garel,
Neyl Makhloof,
Fedi Bellachheb.



MARIAGES

Novembre

Estelle Cadré
et Jérémy Goureau,
Brentha Vijayakumar
et Krishnakanth
Kamalandran.



DÉCÈS

Octobre

Véronique Chevalier,
René Delacellery

Novembre

Michel Augé,
Bernard Basse, Léon Rosier,
Monique Mary, née Périer,
Patrice Bloqué,
Christianne Pattano, née Lamoureux,
Lucienne Poncin, née Jeunesse,
Cédric Durand,
Andrée Calvet, née Bon,
Monique Blanche,
Valérie Féré, née Issarny,
Simone Perrin, née Legros,
Gilles Vasnier,
Jean-Claude Poulain,
Liliane Bergeret,
Ismael Ferreira.

CENTURY 21® officimmo

25 AV. CHARLES DE GAULLE - 78800 HOUILLES

01 39 13 50 00 • ag808@century21france.fr

ESTIMATION OFFERTE



Merci d'avoir "jouet" le jeu !

**L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE CENTURY 21
ET DE LA CROIX ROUGE VOUS REMERCIE
POUR CETTE FORMIDABLE COLLECTE DE JOUETS,
QUI NOUS A PERMIS DE COLLECTER 2183 JOUETS.**



“

- Bonjour M^{me} Grimont, cela fait plusieurs années que nous travaillons ensemble pour la collecte de jouets. Pouvez-vous nous dire ce que vont devenir tous ces jouets collectés par l'agence, et s'il y a toujours un intérêt à la faire après tant d'années ? »

- Effectivement il y a toujours une réelle nécessité à faire cette collecte de jouets chaque année, car le nombre de familles dans le besoin augmente. Une partie de ces jouets seront offerts aux enfants, notamment durant notre opération de Noël. Le surplus sera revendu dans nos locaux, permettant ainsi de financer l'action sociale (aide alimentaire, aide aux femmes battues, enfants dans le besoin...). En tous cas je tenais à vous remercier, votre équipe ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette belle collecte de jouets !

M^{me} Véronique GRIMONT, présidente de l'antenne CROIX ROUGE de Houilles/Carrières-sur-Seine.

”

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21®



BOITEUX
— Maison fondée en 1857 —

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Ecoute • Accompagnement • Respect

Organisation complète d'obsèques

Contrat d'obsèques

Tous travaux de cimetière/Entretien annuel

Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNÉRAIRE : 24h/24 - 7j/7

9, rue Pierre Clavillier - 78800 Houilles

01.39.68.61.37

11, rue Gambetta - 78800 Houilles

01.39.68.00.18



MEMORIA
Funérarium

MÉMOIRE, SOUVENIR, HOMMAGE



Salons de recueillement, Salle de cérémonie civile ou religieuse
(jusqu'à 80 personnes).

Salle de convivialité pour accueillir vos proches.

24h/ 24 - 7j/7. Parking gratuit disponible (11 places).

2 à 6 Boulevard de Bezons - 78500 Sartrouville

01.72.55.66.25